



Département : Ecologie et génie de l'environnement

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie
Année universitaire : 2023/2024

Filière : Sciences Agronomiques

$$MC = MSE (1 - \alpha (r + d / 2 + s / 4))$$
$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne par semestre}$$

α : Taux d'abattement estimé à 0.04, r : Nombre de redoublement, par année, d : Nombre d'admissions avec dettes par année, s : Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, n : Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Hors-Etablissement postulants en première année
Master "Phytopharmacie et protection des végétaux" au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Diplôme / Spécialité	Année diplôme	Moy. Coursus sans pondération	D	R	S	Moy. de classement	Décision/Motifs
1	19/36024091	Mahzoul	Hind	Biologie et physiologie végétale	2023	10,933	0	0	1	10,824	Retenu(e)
2	20/39051746	Ansli	Nadia	Agronomie saharienne	2023	10,403	0	0	0	10,403	Retenu(e)

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Ecologie et génie de l'environnement

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie
Année universitaire : 2023/2024

Filière : Sciences Agronomiques

$$MC = MSE (1 - a (r + d / 2 + s / 4))$$
$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne par semestre}$$

a: Taux d'abattement estimé à 0.04, *r*: Nombre de redoublement, par année, *d*: Nombre d'admissions avec dettes par année, *s*: Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, *n*: Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Antérieurs-Etablissement postulants en première année
Master "Phytopharmacie et protection des végétaux" au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Diplôme / Spécialité	Année diplôme	Moy. Coursus sans pondération	D	R	S	Moy. de classement	Décision/Motifs
1	12/6036398	Benredjem	Said	BPV	2018	10,333	0	0	2	10,127	Retenu(e)

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Ecologie et génie de l'environnement

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie

Filière : Sciences Agronomiques

Année universitaire : 2023/2024

$$MC = MSE (1 - a (r + d / 2 + s / 4))$$

$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne par semestre}$$

a: Taux d'abattement estimé à 0.04, *r*: Nombre de redoublement, par année, *d*: Nombre d'admissions avec dettes par année, *s*: Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, *n*: Nombre de semestres concernés (= 6)

**Liste des candidats Passerelles postulants en première année
Master "Phytopharmacie et protection des végétaux" au titre de l'année 2023/2024**

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialité du diplôme	Année Diplôme	Moy. Coursus Sans pondération	D	R	S	Moyenne de Classement	Décision/Motifs
1	13/36036434	Kelaiaia	Ilham	Sciences naturelles	2017	13,068	0	0	0	13,068	Retenu (e)
2	19/36051566	Rehahlia	Ranya	Sciences naturelles	2023	12,390	0	0	0	12,390	Retenu (e)
3	15/36049081	Zitouni	Amel	Sciences naturelles	2019	12,295	0	0	0	12,295	Retenu (e)
4	97/218955	Aidoune	Mohamed	Sciences naturelles	2003	10,453	0	0	0	10,453	Retenu (e)
5	044077236	Chaabi	Siham	DES en Biologie et physiologie végétale	2010	10,210	0	0	4	10,263	Retenu (e)

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Ecologie et génie de l'environnement

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie
Année universitaire : 2023/2024

Filière : Sciences Agronomiques

$$MC = MSE (1 - a (r + d / 2 + s / 4))$$
$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne du semestre}$$

a: Taux d'abattement estimé à 0.04, *r*: Nombre de redoublement, par année, *d*: Nombre d'admissions avec dettes par année, *s*: Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, *n*: Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Passerelles postulants en deuxième année
Master "Phytopharmacie et protection des végétaux" au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialité du diplôme	Année Diplôme	Moy. Coursus Sans pondération	D	R	S	Moyenne de Classement	Décision/Motifs
1	17/36039360	Farhi	Aya	Sciences naturelles	2022	13,684	0	0	0	13,684	Retenu (e)

Fait à Guelma le 10/10/2023